Sun Ferrus

JOURNAL MUNICIPAL



Dossier spécial

p.10: Eclairage public et économies d'énergie ...

Retour en images

p.12: Nos associations en action

Être citoyen

p.22 : Salle comble pour la 1ère réunion des comités de quartier le 10 octobre...







La nouvelle municipalité **p.5**

La Communauté de communes

Saint-Ferréol en action



p.8

Finances

DOSSIER SPÉCIAL: Éclairage public et économies d'énergie



Retour en images

p.12

La Fête du pain



Monde Associatif

p.18

Enfance, École, Jeunesse

Être citoyen

Et encore ...

Ours ..._

Le Petit San Ferrois - Journal municipal - Semestriel Décembre 2014 - 10, place de l'église 43330 Saint-Ferréol d'Auroure ÉDITEUR : Mairie de Saint Ferréol d'Auroure - DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Paul AULAGNIER - CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Roland RIVET - RÉDACTEUR EN CHEF : Roland RIVET - PHOTOGRAPHES : Mairie de Saint Ferréol - Boulevard 113 - Georges FERRARIS - fotolia. com - MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Boulevard 113 tél. 06 58 89 12 91 - Document Imprimé sur papier recyclé - DISTRIBUTION : 1000 exemplaires.



Le mot du Maire

Chers San-Ferroises, Chers San-Ferrois, Votre importante participation lors de l'élection municipale a démontré l'intérêt que vous portiez à notre commune. Je m'inscris totalement dans les bienfaits des changements et d'alternance des hommes et des équipes. Pour vous aussi le désir de changement s'est manifesté et vous nous avez fait l'honneur de choisir une nouvelle équipe en vue d'assurer la gestion de notre commune pour les 6 années à venir.

Durant ces premiers mois il nous est apparu qu'un maire et son premier adjoint devraient être disponibles pour mener à bien une mission aussi exaltante que passionnante. Comme nous nous y étions engagés, nous sommes présents en mairie et sur le terrain, et ceci à temps complet. L'absence totale de passation de pouvoir ne nous a pas facilité la tâche ...

Très rapidement nous avons commencé la mise en place de notre programme, notamment la volonté de faire de Saint Ferréol une vitrine de notre département. Tags, affiches délavées présents depuis des années ont été enlevés dès les premières semaines. Fleurissement du rond point, pose de barrières bois au pôle sportif, contribuent déjà au but recherché. D'autres études sont en cours telles que réalisations de fresques, mur antibruit végétalisé...

Pour que notre commune garde son âme, nous nous employons à stopper une frénésie de construction souvent anarchique. Hélas dans de nombreux cas il ne nous est plus possible d'agir sur grand nombre de zones classées. Aussi devrons-nous faire face aux manques de structures et de foncier. Agir plutôt que subir tel est notre

mot d'ordre. Ainsi nous menons une réflexion sur les grands travaux à prévoir : la rénovation d'une école

vieillissante et arrivée à saturation, la réfection du gymnase, la création d'une bibliothèque. Nous oeuvrons aussi pour que la commune, avec l'aide des associations déjà très impliquées, redouble de dynamisme (fête du pain et des saveurs, marché de Noël...).

Le souci d'économie sera toujours notre préoccupation. En effet la dette de notre pays (plus de 2000 milliards d'euros), le déficit budgétaire (autour de 75 milliards) et le coût de financement de cette dette (plus de 100 milliards par an) conduisent l'État à des baisses de dotations de plus en plus importantes. Cette situation, fruit de politiques de droite ou de gauche depuis plus de 30 ans, nous a conduit à un marasme économique inextricable. Certes le revenu fiscal de référence place Saint-Ferréol parmi les communes de tête du département, mais notre commune dispose de moyens financiers très limités. Ce qui contribue à la « richesse » d'une commune, présence d'entreprises, c'est la constitution d'une réserve foncière importante, d'où l'intérêt de développer l'attractivité de notre village et d'avoir enfin une vue à long terme de son développement....

Le transfert des charges à la Communauté de communes lors de sa création en 2001 a constitué un autre facteur aggravant : les 6 autres communes de la communauté Loire-Semène se partagent environ 2,5 Millions d'euros chaque année, et ceci depuis l'origine (voir détail en pages financières), Saint Ferréol est la seule à restituer de



l'argent (50 000 euros de 2001 à 2008, 25 000 euros depuis 2008). Depuis mon élection en qualité de viceprésident, je puis vous assurer que je me suis employé à rectifier ce qui a été une grave erreur de jugement initial de nos prédécesseurs. Je me heurte pour l'instant à un système figé, la tâche n'est certes pas aisée mais je poursuivrai dans ma démarche. Aussi toute économie sera bonne pour notre commune. C'est ainsi que nous pourrons économiser plus de 25% des dépenses d'électricité suite aux mesures prises sur l'éclairage public très souvent gaspillé. Le non remplacement des personnels admis à la retraite sera également étudié.

De l'argent, il y en a encore, rassurez-vous, mais ailleurs ... C'est pourquoi nous recensons tous les fonds départementaux, régionaux et européens disponibles afin de les solliciter pour obtenir des aides au financement de nos projets.

Quoiqu'il en soit l'optimisme habite l'ensemble de mon équipe municipale et je puis vous assurer que je suis très heureux chaque jour de vous rencontrer, de vous écouter et d'œuvrer pour notre commune.

« *Là où se trouve une volonté, il existe un chemin* » disait Winston Churchill La volonté nous l'avons tous. Il ne nous reste plus qu'à cheminer ensemble!

Votre maire, Jean-Paul AULAGNIER

Très bonnes fêtes de fin d'année!





JP Aulagnier
Maire

La nouvelle municipalité



R. Rivet

1e Adjoint en charge
de l'Urbanisme sécurité environnement Développement Durable, commerce-artisanat, communication



N. Monterymard
2e adjoint en charge de
l'Enfance jeunesse écoles
aînés, action sociale



G. Escoffier 3e adjoint en charge des Travaux- Services Techniques



P. Villevieille4e adjoint en charge de la Finances Economie
Gestion



S. Gros5e adjoint en charge de la Culture Animations loisirs Vie associative Sports



R. PetitCommission
Urbanisme et Culture



B. CollinCommission
Urbanisme et Travaux



M. HeyraudCommission
Urbanisme et Travaux



L. BendabdeslamCommission
Enfance-jeunesse
et Culture



F. MargotCommission
Enfance-jeunesse
et Culture



Y. ChaniacCommission
Enfance-jeunesse



JJ. Largeron
Commission
Travaux et Finances



C. BissardonCommission Culture



N. ChambonCommission
Urbanisme



A. Mayoud-CarpotConseillère d'opposition
Commission Travaux



A. Rosiak
Conseiller d'opposition
Commission
Enfance-jeunesse
et Finances



MC. SoulierConseillère d'opposition
Commission Culture



M. TixierConseiller d'opposition
Commission Urbanisme





Installation du nouveau conseil communautaire

Lors du 1er tour de scrutin de l'élection municipale du 23 mars 2014, vous avez également élu 4 conseillers communautaires qui représenteront la commune de Saint-Ferréol au sein du conseil communautaire de la communauté de communes de Loire-Semène : *Jean-Paul AULAGNIER, Roland RIVET, Nathalie MONTERYMARD, André ROSIAK.*

Le nouveau conseil communautaire, représentant l'ensemble des communes du territoire Loire-Semène (Aurec/Loire, Saint Didier en Velay, Saint Ferréol, Pont Salomon, La Séauve/Semène, Saint Just Malmont et Saint Victor -Malescours) s'est réuni le 22 avril 2014. Lors de cette réunion, les conseillers communautaires, au nombre de 31 ont élu le Président de la Communauté de communes Loire Semène, ainsi que les 6 vice-présidents. Lors de la réunion du 13 mai 2014, le conseil communautaire a désigné les membres des différentes commissions.

Vous retrouverez ci-dessous le Président et les vice-présidents avec leurs attributions ainsi que vos délégués communautaires au sein de chacune des commissions.



Président

Frédéric GIRODET

Préside la commission développement industriel

Représentant de la commune :

Roland Rivet



Claude VIAL

Préside la commission
aménagement du territoire
et contractualisation
Représentant de la commune:
Roland Rivet



Préside les commissions :
 • finances
Représentant de la commune :
 Patricia Villevieille
 • personnel intercommunal
Représentant de la commune :
 Lila Benabdeslam

Christian BLANCHARD



Vice-Président

Jean Paul AULAGNIER

Préside la commission
développement durable

Représentant de la commune :

Roland Rivet



Vice-Président

Laurent COLETTO

Préside les commissions:

• développement touristique

Représentant de la commune:

Stéphanie Gros

• culture

Représentant de la commune:

Nathalie Monterymard



Bruno MARCON

Préside la commission

Travaux, voirie et bâtiments
communautaires

Représentant de la commune:
Guy Escoffier



Joseph CHAMPAVERT

Préside les commissions :
• famille jeunesse

Représentants de la commune :
Nathalie Monterymard
André Rosiak

• Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) : Représentant de la commune : Guy Escoffier





Saint Ferréol en action

Notre volonté : Embellir notre village et le sécuriser

Rendre son âme à notre village, lui redonner de son attractivité, l'embellir, veiller à sa propreté, faire de Saint-Ferréol une vitrine, celle du premier village de la Haute-Loire sur l'axe Lyon Toulouse, mais aussi permettre une meilleure circulation en améliorant ses accès et la sécurité, voilà nos priorités... Tout reste à faire, toujours à votre écoute et dans la concertation.





Avant.....Après





Avant......Après ???

Les services de l'État et du département, ont été alertés de la dégradation et de l'aspect peu engageant des murs anti-bruits et des ouvrages d'art routiers situés sous la RN 88. Des dossiers ont été présentés en vue d'obtenir des aides qui permettraient des réalisations telles que mur végétalisé et fresques.





Saint Ferréol en action



Le fleurissement:

Notre commune dispose encore d'espaces verts, ils sont l'objet de toute notre attention et ont déjà été améliorés, à l'image du rond-point.





La sécurité:

Visibilité réduite, stationnement anarchique, l'exigüité du centre bourg exige de la discipline, le respect de la réglementation, du simple sens civique.... Installation de miroirs, délimitations de stationnements autorisés....







Les travaux :

Les compétences de notre équipe technique permettent la réalisation de travaux d'envergure et à un moindre coût : Barrière autour du gymnase

Avant.....Après





La coursière-La Côte:







D'autres travaux bien sûr, toujours dans la concertation, sur le terrain et accompagnés de l'équipe technique : ici chemin du cimetière





Finances

Budget 2014

Il énonce les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année en cours. Il a été voté le 14 avril 2014 par le nouveau Conseil municipal. Il se compose en deux sections :



SECTION FONCTIONNEMENT:

Elle regroupe l'ensemble des charges et des produits qui vont permettre aux services communaux de fonctionner.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT: 1 336 076 euros:

Les dépenses à caractère général : 355 651€

Ce sont toutes les dépenses liées aux consommations d'eau, d'électricité, gaz, affranchissement, téléphone, produits d'entretien, fournitures de voierie et d'entretien des bâtiments communaux, les contrats de maintenance obligatoire, les contrats d'assurance et les contrats de location de matériel, les prestations de service pour la confection des repas de la cantine de l'école publique, les fournitures scolaires.

• Les charges de personnel : 521 600€ Rémunérations des personnels y compris les charges sociales, impôts, taxes et versements assimilés Le personnel communal représente 14 équivalents temps plein (3.5 en administratif, 5 en services techniques, 5.5 en école.) en date du 1/03/2014.

 Autres charges de gestion courante : 176 551€
 Elles comprennent les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et la cotisation versée

au service incendie.

• Les charges financières : 73 700€

Ce sont les intérêts des emprunts souscrits les années précédentes pour 48 000 euros ainsi que l'attribution de compensation reversée à la Communauté de Communes à hauteur de 25 700 euros. C'est une particularité de notre commune! (voir détail plus loin).

- Les charges exceptionnelles : 2000€
 - Dépenses liées à des dommages et intérêts que la commune peut être amenée à verser.
- Les opérations d'amortissement : 900€
 Les biens sont amortis sur leur

durée de vie.

• Virement à la section d'investissement: Les recettes et les dépenses de fonctionnement doivent être équilibrées. Un excédent de fonctionnement est estimé sur 2014 et basculé sur la section d'investissement à hauteur de 205 674 euros.

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : 1 336 076 euros :

- Produits des services : 40 700€

 Paiement par les familles de la cantine scolaire, concessions de cimetière et mises à disposition de salles pour le périscolaire et MJC, redevances d'occupation du domaine public
- Dotations en provenance de l'Etat : 460 711€

 IL EST À CRAINDRE DES BAISSES DE DOTATIONS À L'AVENIR.
- Impôts et taxes : 751 250€

 Taxe foncière, taxe d'habitation et autres taxes diverses.
- Autres produits de gestion courante : 17 500€ Location de la salle Catherine Courbon et de la Poste.
- Produits financiers : 26 000€ Remboursement des salaires suite arrêt maladie.

- Produits exceptionnels : 390 00€
- Opération d'ordre : 45 000€ Travaux en régie

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX MAINTENUS			
Taxe d'habitation	13.39 %		
Taxe sur foncier bâti	23.01 %		
Taxe sur foncier non bâti	91.86 %		



Finances



II

SECTION INVESTISSEMENT

Elle regroupe les prévisions de dépenses et recettes nécessaires à la réalisation des investissements de la commune.

Les dépenses d'investissement : 530 474.47 €

- Le déficit reporté de 2013 : 83 306.24 €
- Le remboursement du capital des emprunts : 131 000 €
- Diverses opérations d'investissement : 272 958.23 €
 - Acquisition de matériel (achat tracteur + lame, tablettes école...)
 - Travaux (voirie, de bâtiment...)
 - Construction
- Opération d'ordre : 45 000 €

Les recettes d'investissement : 530 474.47 €

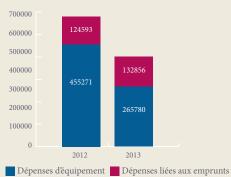
- Affectation de l'excédent de fonctionnement 2014 : 205 674 €
- Dotations et fonds divers : 324 800.47€
 - Affectation de l'excédent réalisé sur l'année 2013 : 229 800.47 €
 - Remboursement de la TVA sur investissement 2012.
 - Taxe d'aménagement sur les constructions.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

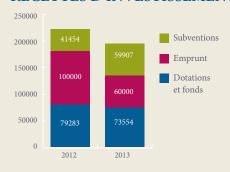
Le compte administratif est un document qui représente le bilan des dépenses et recettes réalisées sur l'année N-1.

Capacité d'autofinancement brute	230 668 €
DEPENSES FONCTIONNEMENT REELLES	1 049 269 €
RECETTES FONCTIONNEMENT REELLES	1 279 937 €

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Que signifie l'attribution de compensation?

La Communauté de Communes
Loire Semène a opté pour la taxe
professionnelle unique au 01/01/2003
et a mis en place une évaluation des
montants des charges transférées par
les communes à la communauté. La
différence entre les charges transférées
et les recettes donnent lieu a une
attribution compensatoire versée
par la communauté aux communes
membres. Sur les 7 communes,
Saint Férréol est la seule commune
à reverser une attribution de
compensation de 25 696.08 €
(Montant calculé en 2003 : 47 129.29€)

CE QUE PERCOIVENT LES 6 AUTRES COMMUNES :

► Aurec: 970 653 €

► St Just Malmont : 837 037 €

St Didier: 268 791 €

➤ Pont Salomon : 239 436 €

► La Séauve/Semène : 53 036 €

➤ St Victor Malescours : 19 013 €

Saint-Ferréol : - 25 696 €







Eclairage public et économies d'énergie



L'enjeu du développement durable exige une mobilisation de chacun d'entre nous car l'inaction hypothèque l'avenir de nos enfants. Encore confidentielle il y a quelques années, la notion de développement durable est aujourd'hui omniprésente dans tous les discours et imprègne davantage nos pratiques quotidiennes. Elle est enfin et c'est heureux, une préoccupation majeure d'un certain nombre de collectivités publiques : nous souhaitons initier sur notre commune une démarche de protection de notre patrimoine écologique. Dès notre installation, les premières mesures ont concerné la propreté et l'embellissement du village, les investissements à destination de nos bâtiments communaux « énergivores » et les économies sur l'éclairage public.

Nous nous attachons à lutter contre les pollutions lumineuses, source de troubles de santé, de dérèglement de la faune et de la flore et responsables d'un énorme gaspillage.

Le constat : des zones de sur-éclairage dans le village et nos hameaux

Notre souhait : un éclairage juste, bien réparti

Le but : des économies d'énergie, un meilleur équilibre et le respect de l'environnement.

La démarche : inventaire, types d'éclairage, rééquilibrage de l'éclairage de la commune en déterminant des plages horaires en vue d'une extinction sur une tranche nocturne.

La méthode:

- s'appuyer sur une expérience réalisée, vous la présenter,
- Vous faire participer à la réflexion engagée,
- Echanger lors d'une réunion publique,
- Expérimenter des coupures avant de les valider,
- Mettre en place un système d'extinction programmé.

Le saviez-vous?

- Le coût de l'énergie a augmenté de 60 % en 10 ans !
- Sur notre commune,473 lampadaires pour900 foyers !!!



Dossier Spécial



L'expérience réalisée initiée par la municipalité de St Julien Chapteuil sous l'égide d'un ancien technicien d'EDF, Alain MOURLEVAT, correspondant de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne s'est avérée une réussite. Nous avons rencontré l'intéressé le 15 avril dans sa commune. Présentation d'un diaporama très documenté qui décline l'impact environnemental négatif dû à l'éclairage, les exemples français à proscrire, les types de lampadaires, les mesures déjà prises dans de nombreuses régions, les économies réalisées (plus de 25%).

Notre démarche va bien dans le même sens que celle lancée à St Julien Chapteuil et qui lui a permis d'obtenir le label « Village étoilé », conséquence du dépôt d'une charte auprès de l'ANPCEN suivie de la mise en application d'un plan d'éclairage équilibré.

Accueilli le 6 mai à St Ferréol par la commission développement durable Alain MOURLEVAT nous présente l'expérience réalisée sur sa commune et il est décidé d'une réunion publique le 19 juin salle Catherine Courbon.

Vous êtes venus nombreux à cette occasion et avez pu échanger avec Alain MOURLEVAT :

L'accent a été mis sur l'aspect essentiel de l'alternance naturelle jour/nuit dont l'éclairage non maîtrisé est très souvent perturbateur et sur l'intérêt de mettre un terme aux gaspillages

d'électricité quand on sait que le coût de l'énergie a augmenté de 60% en dix ans. « Nous devons désormais éclairer là où c'est nécessaire, adapter la puissance des lampes et la nature des lampadaires et réduire les temps d'utilisation. Nous veillerons évidemment à ce que l'éclairage reste raisonné et subsiste bien sûr là où il est indispensable ». JP AULAGNIER annonçait que d'ici septembre des lampadaires seraient progressivement éteints.

Vous avez bien globalement adhéré à ce projet et avez posé des questions sur l'implantation des lampadaires, les horaires des coupures ou la sécurité, question sur laquelle Alain MOURLEVAT a apporté des précisions :

- Même si cela peut sembler paradoxal, toutes les études sur le sujet au plan national, prouvent que la diminution de l'éclairage entraîne une baisse de la délinquance. En effet, la majorité des infractions a lieu de jour.
- Quant à la sécurité routière, les accidents sont moins nombreux car le fait de circuler sur des voies peu ou pas éclairées oblige à une vigilance accrue et à une réduction de la vitesse.
- Nos contacts avec une entreprise spécialisée nous aideront à établir un plan du réseau électrique de la commune
- Par ailleurs, la participation à hauteur de 45% de la dépense du Syndicat départemental d'électrification nous permettra d'installer des horloges

astronomiques (radiolites) en vue de programmer les horaires d'extinction nocturne.



Les économies d'energie

Les coûts constatés sur l'éclairage public ainsi que les problèmes rencontrés dans les bâtiments publics (gymnase, école publique, salle Catherine Courbon) nous ont incité à lancer une étude globale en vue de remédier à tous les dysfonctionnements constatés :

- ➤ Remplacement de la chaudière du complexe sportif.
- Changement du bloc gaz et de l'électrode d'allumage de l'épingle de chauffage du gymnase.
- ➤ Remplacement vannes des radiateurs de l'école des Châtaigniers.
- ➤ Désembouage de l'installation salle Catherine Courbon.
- Remplacement de la régulation centrale d'insufflation.
- Remplacement de la régulation centrale d'insufflation.
- ➤ Installation de robinets thermostatiques.
- > Extinction de 170 lampadaires.









Nos associations en action ...



Concours de pétanque du basket



Carnaval - Comité des Fêtes







Opération pizzas pour l'association «Le rêve d'Enzo»



Retour en images





Fête du village - Comité des Fêtes



Fête de l'école «Les Châtaigners»



Foire au boudin - Comité des Fêtes



Fête de l'école «Saint Joseph»









Nos associations en action ...



Forum des associations, avec Roland ROMEYER, Président de l'ASSE qui a offert 150 places de match aux associations



Éducation canine



Lacher de ballon - Don du sang / Basket









Retour en images





École Saint Joseph et le Tennis



Concours Don du sang



Épiphanie des ainés



FNACA









Fête du pain et des saveurs : un succès total



Voulue et relancée par la nouvelle équipe municipale, un succès total pour la fête du pain et des saveurs :

- 60 enfants qui visitent le fournil,
- 200 qui assistent à la projection du film « Bike and Bread » (le porteur de pain à vélo du Caire)
- 100 barres métalliques pour un chapiteau géant,
- 30 tables et beaucoup de chaises manipulées,
- 4 remorques de bois pour 1 four,
- 1 nuit blanche et quelques cheveux brûlés,
- 500 pains pétris, cuits et vendus,

- 150 tartes alsaciennes,
- 5 litres de pâte à crêpes,
- 60 maquillages réalisés,
- 1 buvette bondée,
- Fromages fermiers, saucissons et pâtés,
- 1 orgue de barbarie...
- Des femmes et des hommes de bonne volonté.
- Tellement de sourires radieux !!!!!!

Et déjà l'évocation de la fête 2015.....



Le président de la Communauté de Communes avait répondu à l'invitation









La Fête du pain









Les enfants des écoles lors de la projection du film: «Livreur de pain au Caire»









Notre boulanger et ses mitrons







Les associations Sanferroises

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	Mail	Téléphone
ACCA Chasse	Roland MILLET	milletroland@msn.com	06 58 19 47 90
ACTIV'LOISIRS	Bernard VALOUR	bernard.valour@wanadoo.fr	04 77 35 52 45
ADMR aide à domicile	Joëlle REVOL	ad@pontsalomon.fede43.adm.org	04 77 35 83 73
ADMR hébergement temporaire	Odile CHAUSSE	info.pontsalomon@fede43.adm.org	04 77 35 59 79
ADMR SSIAD	Michel REYMOND	ssiad.pontsalomon@fede43.admr.org	04 77 35 57 43
AMICALE DONNEURS DE SANG	Franck DECELLIERES	franck.decellieres@orange.fr	04 71 61 81 38 06 03 07 02 31
AMIS DE NICO	Jérôme FAURE		06 08 40 30 63
APE École les Chataîgniers	Virginie D'AURIA	apeleschataigniers43@gmail.com	04 77 52 40 23 06 89 90 28 13
APEL École St Joseph		apel43330@gmail.com	
ASSG Tennis	Marie Christine AULAGNIER	mcaulagnier@gmail.com	06 83 84 25 69
BASKET	Anne-Marie THIVOLET	matlo43@orange.fr	06 98 85 28 32
BOULE AMICALE PIÉMONTOIS	Alain CHARREL	a.charrel@sacma-furania.com	06 85 30 38 87
CLUB JOIE et AMITIÉ	Marie Gabrielle FORESTIER	georges.deplancke919@orange.fr	04 77 35 89 90
COMITÉ des FÊTES	Romain PETRE	boulevard113@orange.fr	Cathy DUCULTY 06 60 44 79 04
EDUCATION CANINE	Alain CHARRA	alain.charra@orange.fr	06 72 45 18 33
FNACA	François SEAUVE		04 77 35 50 80
FOOT	Aymeric REISSIER	reissieraymeric@yahoo.fr	06 50 03 24 06
HISTOIRE ET PATRIMOINE	Marcel DEGACHE		04 77 35 50 92
JUDO	Lionel LACHAUME	lionel.lachaume@gmail.com	04 77 35 81 32
Le Rêve d'ENZO	Virginie D'AURIA		06 89 90 28 13
OGEC St Joseph	Eric WYCKAERT	Rue de l'Ouest	
Société de pêche	Jean Paul MONDON		06 72 74 44 29
Syndicat agricole	Marc ESCOFFIER		04 77 35 58 63
Team 4x4	Damien CHAZALET	team4x4stfe@hotmail.fr	06 87 17 18 89
Théâtre la Capucine	Georges FERRARIS	geofer@wanadoo.fr	04 77 35 28 43







La vie des associations



AG du foot



AG de la boule piémontoise



Tournoi de Tennis, remise des récompenses

Compte rendus accompagnés de photos de vos AG, compétitions animations, pensez à nous les transmettre à : rol.rivet@orange.fr





AG Activ'Loisirs





Enfance / Jeunesse

École Les Châtaigners: Sorties scolaires



Classe de petite section :

Visite d'un atelier de potier : après une initiation au travail du potier (représentation de « Perrine et le potier ») les élèves se sont rendus le 12 juin à l'atelier de l'artiste sculpteur Jocelyne Saez Simbola à Blanlhac près de Rosières. Ils ont réalisé une œuvre éphémère avec des éléments naturels collectés dans la forêt et une œuvre en terre cuite dans l'atelier. Ils ont ensuite récupéré leurs pièces qui ont séché pendant 15 jours avant d'être cuites à 1200°.



Les classes de CP, CE1/CE2 se sont rendus au planétarium de Saint Etienne et ont pu participer à un atelier à la cité du Design.



Les élèves de Moyenne et grande section ont visité le jardin Henri VINAY au Puy en Velay et sont allés voir un spectacle du cirque Pinder à Chadrac.





Visite de la ferme de Michel HEYRAUD à Michalon



Enfance / Jeunesse



École Saint-Joseph: Sorties scolaires



Partager des valeurs humaines :

Avec les bénévoles de l'association « Les amis des enfants du monde », pour soutenir leur engagement une opération bol de riz a été conduite dans la cour de l'école.



Découvrir le monde qui nous entoure :

Ecole de Vent de Saint Clément avec l'approche d'une éolienne, visite du musée, chasse au trésor. Cette activité, basée sur l'orientation sera le point de départ d'un projet de découverte de l'environnement local à St Ferréol. Les élèves ont aussi créé un petit jardin pédagogique.



Projet d'école axé sur l'expression, les élèves ont découvert le 7ème art : écriture de scénario, techniques de tournage, effets spéciaux, photo classe cinéma. En parallèle, les enfants ont élaboré une classe-musée : les œuvres ont pris la forme de sculpture en cagettes façon Mondrian et statuettes en argile façon Niki de St Phalle.



Développer ses capacités sportives :

Edition du cross UGSEL qui avait lieu à Yssingeaux. Les élèves ont été mis à l'honneur puisque deux récompenses ont été remportées.





Être citoyen

Pour une commune propre et citoyenne

L'esprit citoyen doit être une valeur forte de tout san ferrois. Veiller à rendre notre commune la plus propre et agréable possible doit faire partie de nos préoccupations.

Dès notre prise de fonction, nous nous sommes employés à améliorer le fleurissement, le nettoyage de notre village, à faire la chasse aux incivilités. Stationnements anarchiques, vitesse excessive, déjections canines font l'objet de toute notre attention.

Le tri sélectif nécessite plus que jamais l'implication de tous. Participer au recyclage, c'est agir en vue de préserver les ressources de la planète et diminuer le volume des déchets enfouis. Pensons à nos enfants.....

Nous ne doutons pas de votre écoute et



de votre citoyenneté: nettoyer devant chez soi, éviter de jeter des papiers ou faire l'effort d'en ramasser dans l'espace public sont autant de gestes simples qui faciliteront la tâche de nos services techniques et feront de Saint-Ferréol une commune où il fera bon vivre, une vitrine et une référence du département....



APPEL AU CIVISME





AIDEZ-NOUS!

Comité de quartier

Salle comble pour la 1ère réunion des comités de quartier le 10 octobre. Les habitants du centre bourg étaient invités à venir à la rencontre des élus en vue d'échanger sur des questions d'ordre général essentielles pour la vie de notre village et nos quartiers :

Accessibilité, sens de circulation, stationnement, sécurité, lutte contre les incivilités, propreté, éclairage public, autant de questions qui ont donné lieu à des débats riches et argumentés. Les réunions se poursuivent jusqu'au 19 décembre, gageons qu'elles seront toutes aussi constructives et nous permettront de vous faire partager toutes les réflexions et questions soulevées auxquelles nous apporterons ensemble une solution.



À ne pas oublier!

Listes électorales:

Penser aux inscriptions et aux radiations avant le 31 décembre!









Réforme des rythmes scolaires

Mise en place de la réforme des rythmes scolaires par décret du 24/01/2013 :

Depuis la rentrée de septembre, les enfants de l'école publique ont désormais cours le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h 45 et de 13h45 à 15h45 et le mercredi matin de de 9h à 12h.

Objectif: mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous.

C'est la communauté de communes Loire Semène qui organise et prend en charge les temps d'activités périscolaires (TAP).

Durée: 45 minutes par jour de

15h45 à 16h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La participation aux TAP n'est pas obligatoire et pour 2014-2015, c'est un service gratuit pour les familles.

Activités proposées: Un parcours pédagogique annuel est proposé, découpé en 5 périodes (de vacances à vacances). Pour l'année 2014-2015, c'est le thème « Les cultures françaises, une culture à partager » qui a été retenu. Ce programme permettra aux enfants de découvrir les régions françaises par le biais d'activités ludiques. Par cycle et par période, chaque jour correspondra à une famille d'activité différente : activités manuelles, sportives, culturelles et/ou lecture.

Hommage au dernier cloutier ...



Pierre CHATARD, né le 24 novembre 1924 à St Ferréol, était le fils de Michel CHATARD et Madeleine VINCENDON, tous deux originaires de La Fayette. Il grandit au cœur de St Ferréol, entre la forge de son père, cloutier et l'épicerie de sa mère.

Il se marie le 24 novembre 1945 avec marie Louise BLANCHARD et s'installe comme cloutier à côté de son père, rue de l'église. A cette époque, tout St Ferréol résonnait des coups de marteau sur les enclumes !!!!

Cinq enfants sont nés de leur union : Michel, Mado, Marcel, Marie-Claire et Jean-Pierre. Sept petits-enfants et six arrière- petits-enfants complètent aujourd'hui la famille. Après son mariage, il intègre avec son père la chorale paroissiale qui se crée alors et, initié par l'abbé OUBRIER, il apprend à jouer de l'harmonium et ainsi peut accompagner les cérémonies religieuses pendant presque trente

Il s'est éteint le 21 mai 2014, dans sa 90ème année. Avec lui, c'est un peu de la mémoire de St Ferréol qui a disparu : il fut le dernier cloutier en exercice (il a arrêté son activité en 1984) et il a pu apporter compétence et expérience pendant ses mandats de conseiller municipal.

État civil

NAISSANCES:

- Abby RIGAUD 29 Janvier
- Juliette PELOSSE 12 février
- Léo Jim COSTE CAYET 19 février
- Antonio ARCURI 20 mars
- Noémie FERRARIS 25 mars
- Louise Françoise Martine DANJEAN 22 avril
- Alicia AFONSO 24 avril
- Elian Pierre Emile DAJOUX FERLAY 28 avril
- Théo Hippolyte marc TEYSSIER 24 mai
- Sacha Ethan IBARS 11 juillet
- Eloïse Célya délia MONIER 21 juillet
- Lola LARANJEIRA 22 juillet
- Milla PASTEL 25 juillet
- Eva MARECHET 4 septembre
- Natis Gavino LEDDA 18 septembre
- Emma Anne PORCHEROT 25 octobre

MARIAGES:

- Romain Stanislas Marcel ROYEZ et Magali Géraldine MORAWIEC 8 février
- Andy Geoffroy AULAGNIER et Emilie LOSILLA 24 mai
- Simon Oswaldo Jean marie GUILLOT et Emilie Sandrine marie CHAPELON *31 mai*
- Benoît Alain Elian CARROT et Julie Eliane PASCAL 5 juillet
- Florian Yvan Gilbert ROCHETTE et Noémie Clémentine TREARD 19 juillet
- Arnaud Jean Guy BRELEST et Angélique Sandrine Virginie MOGIER *16 août*
- Christophe Gilles DECHANET et Lydie Anita Marie CATALANO 23 août

- Yann JACOB et Marine Christina OLLIER 27 septembre
- Olivier FLEURY et Nazilya Nadirovna SHAY MARDANOVA 25 octobre
- Nicolas DIAS et Estelle RAVEYRE 22 novembre

DÉCÈS:

- André Annet PETRE (époux CHAMBOUVET) 16 janvier
- Jeannine Paulette SEAUVE (épouse CARROT) 22 janvier
- André Victor Léopold DESESTRET (époux VERHOEVEN) 2 mars
- Marie Martine Jeannine PIERZCHLA 30 avril
- Pierre Marius CHATARD (époux BLANCHARD) 21 mai
- Christine Chantal DELOLME (épouse PETIT) 13 juin
- Enzo AZZALIN 13 juillet
- Marguerite Hélène GARDON (épouse GENEVRIER) 24 juillet
- Thibault Jacques WALLET 26 juillet
- Odile Jeanne Marguerite marie GAUTROT (épouse BOUCHER) *14 août*
- Bruno Pierre MERCIER (époux ZWART)
 22 août
- Benadette Maria Catharina ZWART (épouse MERCIER) *22 août*
- Pierre Gaston ROBERT 5 novembre







Une équipe à votre service



La mairie est ouverte:

Lundi: 8h30-18h30 non stop **Mardi:** 9h-12h et 14h-17h **Mercredi:** 9h-12h et 14h-16h

Jeudi: 9h-12h

Fermé au public l'après midi

Vendredi: 9h-12h et 14h-17h

MAIRIE

10, Place de l'ÉGLISE 43330 St Ferréol d'Auroure

Tél: 04 77 35 50 25 Fax: 04 77 35 89 45

Mail: commune.saint.ferreol@st-ferreol.fr

www.st-ferreol.fr ou flashez le code!



